

PRESSE

communiqué de

DU NOUVEAU SOUS LES TOITURES, ISOVER FAIT LA LUMIÈRE.

PARIS / FÉVRIER 2010

Un Cahier des Prescriptions Techniques révisé pour la conception des toitures (CPT 3560) modifie les règles de mise en œuvre pour l'isolation des combles depuis juin 2009.

Le CPT 3560 s'applique à toute réalisation d'isolation des combles perdus ou aménagés à base d'isolant en laines minérales des bâtiments neufs ou rénovés.

Fidèle à ses engagements d'information de la filière Bâtiment et afin d'accompagner les distributeurs et les entreprises de pose, Isover vient d'éditer une fiche d'information qui fait le point sur les nouvelles exigences en la matière : en particulier l'obligation de mettre en œuvre désormais un écran de sous toiture Hautement Perméable à la Vapeur d'eau (HPV), un isolant en laine minérale de qualité semi rigide, une membrane d'étanchéité à l'air indépendante.

Pour illustrer ces nouvelles dispositions techniques, Isover présente dans cette fiche, ses solutions combles aménagés pour les charpentes neuves et en rénovation lourde, pour les charpentes existantes, ainsi que pour les combles perdus.

Isolation des combles : Nouvelle réglementation CPT 3560



La fiche
Isolation des combles : Nouvelle réglementation.
Cahier des prescriptions Techniques 3560 est consultable en ligne sur le site [Isover.fr](http://www.isovert.fr)

<http://www.isovert.fr/Services-et-documentation/Documentation-Isover>

Contacts Presse / Delprat Relations Presse / Béatrice Delprat / Karine Dunois / Fanny Rouillé
Tél. : 01 42 56 60 70 / E-mail : drp@relationpresse.com



Saint-Gobain Isover

Siège Social : Les Miroirs 92096 La Défense cedex • 18, avenue d'Alsace • 92400 Courbevoie • Tél : 01 47 62 40 00 • e-mail : isovert.fr@saint-gobain.com • www.isovert.fr
S.A. au capital de 45 750 000 € • 312 379 076 R.C.S. Nanterre